



## RENTRÉE

Mi-Septembre

## DURÉE

1 an

## TARIFS

Formation en alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage) prise en charge par les OPCO.

## ACCESSIBILITÉ

Établissement répondant à la politique handicap

## RESPONSABLE DU DIPLÔME

Marie TISSERAND-FERRAND  
m.tisserand@esmg-formation.fr  
06.84.48.68.55

## CONDITIONS D'ACCÈS

Bac +2 validé ou en cours de validation (120 crédits ECTS)

## INSCRIPTION

Ouverte de Janvier à Septembre  
Test d'admission + Entretien

## Rythme

Présentiel  
3 jours en entreprise/2jours de cours



## LA FORMATION

Les intervenants de la formation incluent des professionnels du domaine des Ressources Humaines ainsi que des professeurs expérimentés, qui transmettent leurs savoirs et accompagnent les apprenants tout au long de leur parcours. Un suivi en entreprise est assuré pour chaque apprenti, avec deux visites de suivi réalisées au cours de l'année et deux évaluations notées pour l'entreprise d'accueil. En parallèle, les apprenants bénéficient du Projet Voltaire pour renforcer leurs compétences en orthographe et expression écrite.

Les modalités d'évaluation comprennent un contrôle continu individuel, ainsi que sept partiels répartis sur l'année. La validation des blocs de compétences est possible individuellement, avec la possibilité de valider chaque bloc séparément sur une période de cinq ans.



## OBJECTIFS

- Vous positionner comme interlocuteur RH auprès des différents services, managers et collaborateurs de l'entreprise.
- Administrer les dossiers du personnel, gérer la paie et participer à la préparation des instances représentatives du personnel.
- Maîtriser les outils RH : Etablir les tableaux de bords et le bilan social.
- Participer à la gestion des talents au sein de l'entreprise (recrutement, formation) et au suivi des dispositifs de gestion de l'emploi et des compétences.



### Programme

Bloc 1: Elaborer les processus et les tableaux de bord RH

Bloc 2: Garantir l'application du droit social individuel

Bloc 3: Contribuer à l'animation du dialogue social

Bloc 4: Mettre en place une gestion de l'emploi et des compétences

Bloc 5: Recruter les collaborateurs

Bloc 6: Piloter la formation professionnelle

Bloc 7: Assurer la paie et les obligations sociales



### ET APRES ?

Poursuites d'études

Mastèr(e) Manager en Ressources Humaines

Mastèr(e) en Droit social ou Droit du travail

